

BILLY infos



Classes de neige

QUAND TE REVERRAI-JE...

P.8



Mémoire

Un mois de mars
sous le signe du souvenir

p.6



Athlétisme

Les foulées Billysiennes
de retour le 1er mai !

p.9



Culture

La médiathèque fait ses
enfantillages !

p.12

Collecte des déchets verts

La collecte a repris le vendredi dès 13h jusqu'au 25 novembre. 1m³ par collecte, tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes dans un contenant rigide ou en sac, 1m20 maximum de long et 10 cm de diamètre, fagotés avec une ficelle.



Travaux sur la voie ferrée

Des travaux de signalisation vont avoir lieu sur la ligne Lens – Lille et vont occasionner la suppression du TER 843281 (départ de Lens 04h59 arrivée à Lille 5h37). Il sera néanmoins maintenu aux dates suivantes : 4 avril, 2, 9 et 16 mai, 6 juin, 1er juillet, 29 août, 5 septembre, 10 et 31 octobre

Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal en date du 12 Mai 2021, a été prescrite la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Un dossier présentant le projet de modification simplifiée, sera mis à la disposition du public, pendant une période de 1 mois du **14 AVRIL AU 13 MAI 2022**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30.

Pendant cette période, le public pourra consigner ses observations dans un

registre ouvert à cet effet, en Mairie.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Mairie de Billy-Montigny – Hôtel de Ville – Rue Jean Jaurès – 62420 BILLY-MONTIGNY ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat-general.bm@orange.fr en précisant dans l'objet du mail : **modification simplifiée du PLU**. Le dossier complet sera également consultable sur le site internet de la ville (www.billy-montigny.fr).

Cérémonies



VENDREDI 22 AVRIL

Commémoration du Souvenir des victimes et des héros de la déportation.

- 18h : Rassemblement au parking du cimetière
- 18h15 : Dépôt de gerbe

DIMANCHE 1^{ER} MAI

Cérémonie officielle de la fête des travailleurs.

- 10h50 : Place de la Mairie – Rassemblement des Officiels et des Sociétés Locales
- 11h : Défilé – Dépôt de gerbes au cimetière (Monument des Victimes du Travail)
- 12h : Remise de médailles du travail au square Robespierre

DIMANCHE 8 MAI

77ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

- 9h15 : Rassemblement parking du cimetière
- 9h30 : Dépôt de gerbes, défilé et réception au centre culturel Pablo Picasso

Elections présidentielles

Dans quelques jours, les français seront appelés aux urnes. Pour voter, rendez vous dans votre bureau de vote les **DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL** pour les présidentielles et **LES DIMANCHES 12 ET 19 JUIN** pour les législatives.



Portes ouvertes

Le club de couture-cuisine « De fil en aiguille et aux fourneaux » organise sa journée portes ouvertes le **SAMEDI 9 AVRIL** de 9h à 18h au 3 rue Florent Evraud.

<http://www.billy-asso.fr/>

Foires aux puces

SAMEDI 7 MAI, école Doisneau

Téléphone : 07 88 24 64 90

SAMEDI 4 JUIN, rue Saint Eloi

Téléphone : 06 34 22 34 07

SAMEDI 11 JUIN, Res Michel Hidous

Inscriptions devant l'école Voltaire

SAMEDI 2 JUILLET, cité Langevin

Téléphone 06 88 11 64 95

ETAT-CIVIL

Naissances

Pablo LEROY TUCZYNSKI, le 03-02 à Lens ;

Lyam PAWLLOW, le 04-02 à Lens ;

Ezio LESAGE, le 05-02 à Lens ;

Maëlo VASSEUR, le 18-02 à Seclin ;

Luna DUEZ, le 11-02 à Lens ;

Lyna BRAQUART, le 23-02 à Lens.

Décès

Jacqueline Condracq

ép. Lecaille, 86 ans ;

Yolande Berteloot

ép. Vandevor, 87 ans ;

Suzanne Perlot ép. Bieszczad, 91 ans ;

Jean-Marie Dłubała, 64 ans ;

Michel Seu, 70 ans.

Sommaire

• **P.4 & 5 : Dossier : vos démarches santé**

• **P.6 : Commémorations**

• **P.7 : Travaux centre-ville**

• **P.8 : Classes de neige : des enfants heureux !**

• **P.9 : Sports : deux vices-championnes de boxe et les foulées billysiennes font leur retour !**

• **P.10 : En immersion dans le numérique**

• **P.11 : Vos démarches simplifiées**

• **P.12 : Le programme culturel**

• **P.13 : Les recommandations de la médiathèque**

• **P.14 : Vie économique : la boucherie a la cote et du poisson frais en provenance de la côte !**

Billy-Infos

Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny

Mairie, rue Jean Jaurès

62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : [ville.billy.montigny](https://www.facebook.com/ville.billy.montigny)

Directeur de la publication et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception graphique et impression :

Service communication



Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Le printemps est arrivé et avec lui, la promesse de beaux et longs jours. Les premières tontes ont été effectuées par nos agents des espaces verts qui mettent du cœur à l'ouvrage, afin d'embellir le cadre urbain de la commune. Les habitants qui y contribuent sont d'ailleurs invités à participer au Concours des façades et jardins fleuris -bulletin d'inscription à retirer en mairie- et seront ainsi récompensés pour leurs efforts tout en partageant leur passion.

Malgré tout, la percée de la contamination de la COVID-19 nous incite à toujours prendre des précautions. Il faut rester vigilant car nous avons de nouveau préparé un très beau programme festif et nous avons hâte de partager ces moments avec vous !

Mais avant ça, dans quelques jours, vous serez de nouveau appelés à vous exprimer dans les urnes lors des élections présidentielles puis, des législatives au mois de juin. Si le vote est un droit, il est aussi un devoir civique. La carte électorale que vous avez reçue dans votre boîte aux lettres atteste de ce pouvoir si précieux.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Votre Jeanie,
Bruno Troni

L'assurance maladie vous accompagne

Un quart des assurés déclarent renoncer à se faire soigner. En cause, une méconnaissance des droits, la complexité du système ou des freins financiers. La caisse d'Assurance Maladie vous accompagne dans vos démarches.



La mission accompagnement santé

L'accompagnement peut être sollicité dans le cadre de difficultés d'accès aux droits et/ou aux soins suite à une situation sociale complexe ou une fragilité face au numérique.

La Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

Si vous n'avez pas les moyens de souscrire à une mutuelle, peut-être pouvez-vous obtenir la CSS.

Le coût de la Complémentaire Santé Solidaire dépend de vos ressources :

- soit elle coûte moins de 1€ par jour par personne
- soit elle ne vous coûte rien

Pour savoir si vous pouvez demander la CSS, 4 possibilités s'offrent à vous :

- rendez-vous au CCAS pour retirer le formulaire
- répondez aux questions sur le simulateur d'ameli.fr
- prenez rendez-vous avec votre caisse d'assurance maladie
- appelez le 0 800 971 391



Quel accompagnement ?

- Les agents du CCAS vous reçoivent pour recueillir votre consentement et remplir un formulaire. Le document est transmis le jour-même par mail à la sécurité sociale.
- L'Assurance Maladie vous recontacte par téléphone et met en place un suivi personnalisé pour vous permettre d'être à jour de vos droits, de mieux vous orienter dans votre parcours de soins et pour devenir plus autonome dans vos démarches.

100% santé : des soins pour tous, 100% pris en charge

Cette offre vous permet d'accéder à des lunettes de vue, des aides auditives, des prothèses dentaires de qualité, et prises en charge à 100% par la sécurité sociale et les complémentaires santé.

Elle s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable ou de la Complémentaire Santé Solidaire. Mais elle n'est pas obligatoire et chacun reste libre de choisir les équipements qu'il souhaite.

Elle est disponible dans toute la France et auprès de tous les professionnels de santé concernés. Retrouvez toutes les informations sur le site : solidarites-sante.gouv.fr/100pourcent-sante

Mon espace santé, une nouvelle interface pour vos démarches



Le service public pour gérer sa santé
Vous avez la main sur votre santé

Mon espace santé vous permet de stocker et partager vos documents et données de santé en toute confidentialité.

Activer Mon espace santé

mon
ESPACE
SANTÉ

Mon espace santé : qu'est-ce que c'est ?

Personnel et sécurisé, « Mon espace santé » a vocation à devenir le « futur carnet de santé numérique des assurés », et d'améliorer et remplacer le Dossier Médical Partagé, formule peu séduisante auprès du grand public.

A quoi cela va servir ?

Concrètement, cela permettra à chaque assuré de gérer et stocker dans un seul et même endroit ses données de santé utiles au parcours de soins (ordonnances, radios, IRM, bilans sanguins...).

Les usagers disposeront également d'une messagerie sécurisée, permettant de faciliter les échanges avec les professionnels de santé, d'un agenda médical et d'un catalogue d'applications et de services labellisés.

Qui peut y accéder ?

Seuls les professionnels de santé peuvent accéder à l'espace santé d'un patient, après lui avoir fait préalablement la demande écrite ou orale.

En cas d'accord, les membres de l'équipe soignante, de la même structure de soin ou recommandés par le médecin, seront autorisés à accéder aux informations.

Comment l'activer ?

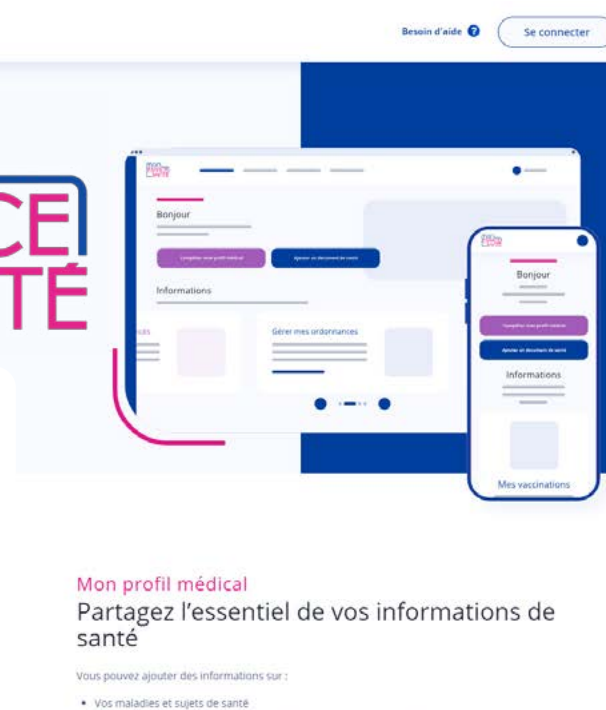
Chaque assuré recevra un courrier par voie électronique ou postale, contenant un code d'activation.

Il disposera alors de 6 semaines pour l'activer personnellement. Passé ce délai, le service sera activé automatiquement.

Muni de sa carte vitale, il lui suffira de se rendre sur le site monespacesante.fr et de cliquer sur le bouton « Activer Mon espace santé ».

En cas d'opposition, la procédure reste inchangée, il faudra juste cliquer sur le bouton « M'opposer à Mon espace santé ».

Depuis le début du mois de mars, l'Assurance Maladie fait la promotion de son nouveau service numérique « Mon espace Santé ». Qu'en est-il exactement ?



Centre Antipoison

Le Centre Antipoison interrégional (Nord Pas de Calais Picardie Haute-Normandie) de Lille CHRU vous informe qu'il passe au vert : **0 800 59 59 59**

Un nouveau numéro d'appel gratuit, depuis tous les postes téléphoniques.

Centre Antipoison de Lille, 5 avenue Oscar Lambret 59037 Lille cedex
Secrétariat : **03 20 44 47 99**

Centre
Antipoison
(Nord Pas-de-Calais Picardie Haute-Normandie)

0800 59 59 59

Hommage à nos mineurs de fond

Samedi 10 mars 1906, il est 6h45, quand un violent coup de grisou suivi d'un coup de poussière se propage et dévaste en quelques minutes, les galeries des trois fosses de la Compagnie des Mines de Courrières. La fosse 2 de Billy-Montigny, la fosse 3 de Méricourt et la fosse 4 de Sallaumines sont touchées.



Ce jour-là, environ 1800 mineurs (adultes et galibots) descendront à plus de 300 m de profondeur et 1099 perdront la vie dans cette tragédie d'ampleur mondiale. Parmi les victimes, 406 étaient de Méricourt, 304 de Sallaumines et 144 de Billy-Montigny.

La compagnie qui désirait relancer au plus vite la production au détriment des opérations de secours, a fait soulever un mouvement de colère de 50 000 « gueules noires » qui ont multiplié les appels à la grève. Vingt jours après l'explosion, 13 rescapés remontèrent par leurs propres moyens du puits n°2, mais les débrayages continuaient à mettre en péril l'approvisionnement du pays en charbon. C'est alors que le nouveau ministre de l'intérieur, Georges Clémenceau, en

visite à Lens, envoie plus de 20 000 militaires ne faisant qu'ajouter de l'huile sur le feu. Ces affrontements feront une victime en la personne d'un officier. Ce conflit social débouchera sur l'instauration du repos hebdomadaire et marquera également le début de l'immigration africaine dans le Nord-Pas-de-Calais.

Pour commémorer cet événement tragique, Bruno Troni, maire, accompagné d'une délégation municipale et de représentants de syndicats de mineurs, s'est rendu au cimetière communal afin de ne pas oublier cette tragique histoire charbonnière. Ensuite, les personnalités ont rejoint les maires des communes environnantes au silo de Méricourt pour honorer les corps des 272 mineurs non identifiés.

Le Cessez-le-feu en Algérie, soixante ans après...

Il y a soixante ans, était décrété le cessez-le-feu en Algérie mettant fin à cette guerre qui a duré huit ans. Ce conflit a tué des centaines de milliers d'algériens, de français, de harkis et de civils européens.

C'est la veille que la France et les représentants du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) signent les accords d'Evian dans lesquels Paris reconnaît l'indépendance de l'Algérie, l'intégrité de son territoire et de son peuple. La France s'engage à évacuer progressivement ses troupes d'Algérie. Le général Ailleret, commandant en chef des forces françaises stationnées sur le territoire algérien, instaure alors un cessez-le-feu le lendemain.

Afin de commémorer ce conflit, Michel Monnier, adjoint au maire, accompagné d'élus, de l'harmonie municipale de Méricourt, des gardes d'honneur de Lorette et des porte drapeaux, ont procédé à un dépôt de gerbe au monument aux morts, rue Etienne Dolet. Dans son discours, M. Monnier a rappelé les ravages causés par cette guerre. Phénomène malheureusement toujours d'actualité avec le conflit qui perdure entre l'URSS et l'Ukraine depuis le 24 février.



Réaménagement du centre-ville

Le calendrier est remanié

Annoués pour l'année 2022, les travaux du centre ville, qui devaient démarrer par la rue Evrard, vont subir un remaniement quant à son calendrier de mise en œuvre.

Si la municipalité détient la maîtrise d'œuvre de l'aménagement urbain, elle reste néanmoins tributaire de l'agglomération Lens-Liévin qui, elle, a la compétence des réseaux d'eau et de l'assainissement. C'est pourquoi, les élus billysiens l'ont sollicitée, il y a près de 2 ans, quant à d'éventuels travaux d'assainissement en prévision du réaménagement du centre-ville dès 2022, en commençant par la rue Florent Evrard.

Ce n'est que lorsque le projet a été lancé, que la CALL s'est manifestée pour annoncer que des

travaux étaient à l'étude pour l'année 2023. Ce qui bouleverse le calendrier établi et annoncé par la municipalité. Il en est de même pour la partie ouest du Vieux-Billy, dont les travaux sont remis à 2023.

Toutefois, malgré cette déconvenue indépendante de sa volonté, la municipalité entend mener ce projet à terme avant la fin de son mandat.

En attendant, cette dernière portera son attention sur d'autres projets.

La réfection de la rue Tournay avancée

Prise en compte dans le plan de transformation du centre ville, la rue Pierre Tournay va être réaménagée en priorité.

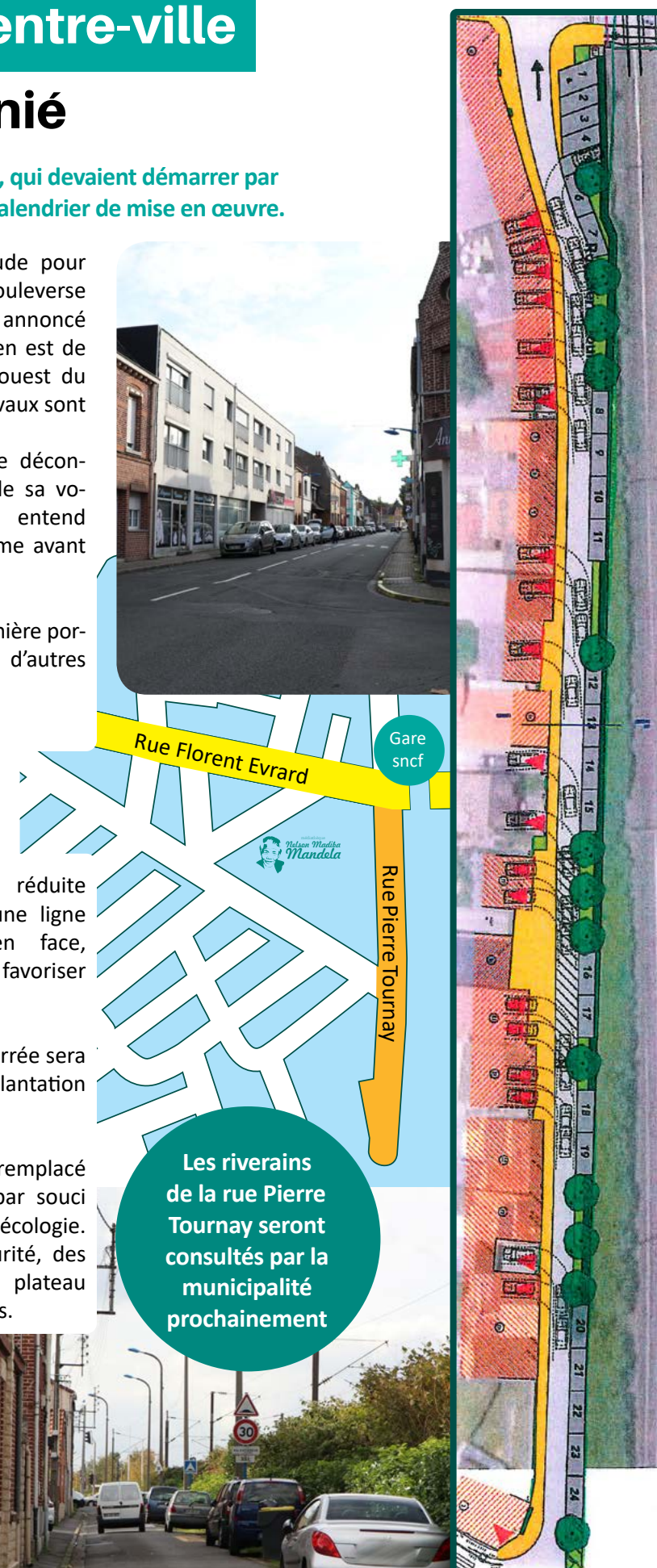
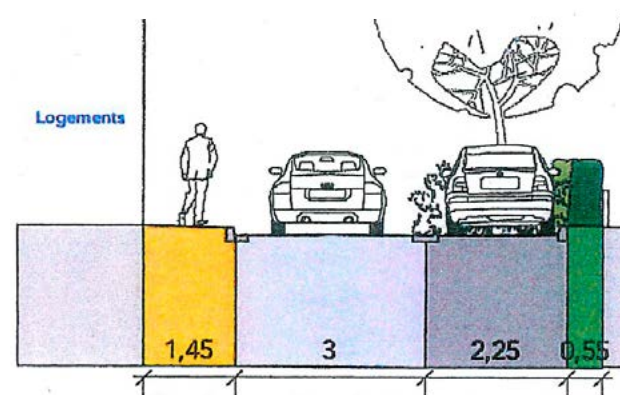
Cette artère est un véritable enjeu car très étroite et empruntée par de nombreux collégiens. Une étude a donc été menée afin d'optimiser l'espace en corrélation avec la voie ferrée.

Ainsi, la rue sera recalibrée de manière à aménager un trottoir de 1m45 adaptée aux

personnes à mobilité réduite côté habitation et d'une ligne de stationnement en face, organisée de manière à favoriser l'accès aux garages.

La limite avec la voie ferrée sera matérialisée par l'implantation d'une haie.

L'éclairage public sera remplacé par un système LED par souci d'économie et d'écologie. Pour renforcer la sécurité, des ralentisseurs de type plateau surélevé seront installés.



Les riverains de la rue Pierre Tournay seront consultés par la municipalité prochainement

Des enfants HEU-REUX!

Dans le cadre des classes de neige, 80 élèves de CM1 et CM2 des écoles primaires Suzanne Lanoy (Mme Zezula et M. Laurent) et Voltaire (Mme Daubie et M. Skrzypczak) ont séjourné pendant douze jours « au Reposoir » en Haute-Savoie. Cette année, les CM2 ont accompagné leurs camarades de CM1, puisque en 2021 les classes de neige avaient été annulées en raison de la crise sanitaire. Le Maire, Bruno Troni, avait pris la décision de ne pas les léser et de leur faire profiter des joies de la montagne.



Même si la neige tant désirée s'est faite rare, cela n'a en rien altéré le succès de ces sports d'hiver scolaires. Organisée par la municipalité, qui prend en charge 2/3 du séjour, et en collaboration avec « ADP éducation et loisirs », cette villégiature a permis aux enfants de se ressourcer au grand air de la montagne.

Les journées présentaient un programme des plus variés : la matinée était consacrée à l'étude ; l'après-midi était jalonné de multiples activités. La couche de neige pourtant peu épaisse a tout de même permis la pratique de la luge et du ski. Les montagnards ont ainsi reçu quelques leçons à l'issue desquelles les écoliers

ont pu prétendre à leur flocon ou à leur étoile (grades pour les skieurs débutants) selon les capacités de chacun.

La nature figurait également au programme de ces vacances. Les enfants ont ainsi appris à reconnaître les arbres, les empreintes d'animaux, à retrouver une balise enneigée



grâce au DVA (Détection de Victimes d'Avalanche), etc... Les journées étaient aussi marquées par de nombreuses sorties (visites de villages, d'une fromagerie, d'un sculpteur sur bois, etc...).

Le midi et soir (après une bonne douche), direction le réfectoire pour goûter aux spécialités savoyardes : les enfants se souviendront longtemps de la bonne tartiflette. Ensuite, les veillées jeux punctuaient le début

de soirée avant une bonne nuit de sommeil. Le groupe a reçu la visite d'une délégation du conseil municipal composée de Michel Monnier et Laure Avit, adjoints au maire, de Marc Eeckman, Aurore Mopty, et Robert Krzyzaniak, conseillers municipaux. Ils sont arrivés les bras chargés de petites douceurs pour redonner des forces à nos écoliers.

A leur retour, quelques petites

larmes se voyaient sur le visage des enfants et des parents qui étaient heureux de se retrouver : un beau moment de tendresse... Après avoir posé la question « comment s'est passé le séjour », tous les élèves ont été unanimes pour dire que c'était « SUPER ! ». Mais retrouver ses parents après douze jours de villégiature, cela n'a pas de prix...

Neila et Célia, vice-championnes des Hauts-de-France

Le Boxing-Club Billysien de l'Association Sportive Billysienne, présidé par Melissa Cornuel, avait engagé 3 jeunes pugilistes pour les championnats du Pas-de-Calais de boxe éducative qui ont eu lieu en février.

Brayan Bigot (minime -60 kg) a malheureusement perdu en demi-finale. Par contre, Neila Baiou (minime -51 kg) et Célia Pintassilgo (cadette -48 kg) sont championnes du Pas-de-Calais ; et de ce fait, se sont qualifiées pour les championnats des Hauts de France. Le 6 mars, à Roubaix, elles ont brillamment remporté leurs 8^e et quart de finale, puis la semaine suivante à Lille, nos boxeuses gagnent leurs demi-finales avant de s'incliner en finale. Elles sont vice-championnes des Hauts-de-France.

Félicitations à nos jeunes du noble art pour leur parcours et à leur entraîneur, Guillaume Tornu.



Si vous désirez rejoindre le club, voici les horaires des entraînements à la salle Gérard Philipe du Stade Paul Guerre : Mercredi de 16h00 à 17h00, à partir de 5 ans. Lundi, mercredi et vendredi de 18h00 à 20h00, à partir de 12 ans.

Agenda sportif

FOOTBALL

DIMANCHE 3 AVRIL à 15h
Stade Paul Guerre
Championnat « Régional 3 »
Billy-Montigny – Hazebrouck 2

DIMANCHE 24 AVRIL à 15h
Stade Paul Guerre
Championnat « Régional 3 »
Billy-Montigny – Arques

HANDBALL

SAMEDI 23 AVRIL à 20h30
Complexe Otello Troni - Stade Paul Guerre
Championnat « Nationale 2 »
Billy-Montigny – Saint-Brice

BILLARD

DIMANCHE 3 AVRIL à 9h
Finale du Pas-de-Calais
« 3 bandes - Nationale 3 » au complexe Robert Desmazières, avenue de la Fosse 2

Athlétisme

Les foulées billysiennes de retour

La section Athlétisme des Carabiniers de Billy-Montigny, présidée par Philippe Marchand, se porte relativement bien. La saison hivernale, avec ses compétitions en salle ou en extérieur (cross), est terminée. Place à la piste et au grand air !

L'encadrement, les bénévoles et la municipalité ont décidé de relancer les foulées billysiennes le 1^{er} mai, après 17 ans d'interruption. Cette compétition familiale n'avait pas pu se tenir ces deux dernières années à cause de la COVID-19. Pour 2022, les voyants sont au vert : l'événement aura donc lieu !

Si vous êtes un athlète chevronné, amateur ou simplement l'envie de courir seul ou entre amis vous tente, n'hésitez pas à participer aux foulées billysiennes. Attention, un certificat médical vous sera demandé.

Pour cette édition du dimanche 1^{er} mai 2022, un nouveau parcours a été tracé avec un départ face au kiosque, avenue Jean Moulin. **5 courses sont au programme** : 1km (14h), 1,7km (14h20), 2,5 km (14h45), 5km (15h15), 10 km (16h).

De nombreux lots seront offerts : un brin de muguet à chaque participante des 5 et 10 km ; un t-shirt aux 400 premiers inscrits du 5 et 10 km (inscription Njuko) ; primes et bons d'achat. Pour plus de renseignements (tracé du parcours par exemple) :

Site : <https://www.billymontignyathletisme.com>

Facebook : CBM Athlétisme

Mail : carabiniers.athletisme@gmx.fr

Tél : 07 69 94 84 70.



Crédit photo: CBM Athlétisme

En immersion dans le numérique

Conscients que le numérique occupe de plus en plus de place dans notre quotidien, qu'il n'est pas toujours compris et maîtrisé, les élus souhaitent le rendre accessible à tous en vous proposant une expérience unique.

En partenariat avec la MAIF, la municipalité mise sur des expériences marquantes pour faire découvrir ce que le numérique apporte à notre vie quotidienne, tout en sensibilisant aux risques et aux enjeux d'internet.

Les usages numériques se développent en même temps qu'ils se diversifient. Il faut donc,

quels que soient votre âge et votre niveau de maîtrise, les appréhender et bien les utiliser. Car nous savons bien que les maîtriser - pour ne pas les subir - est devenu un enjeu d'éducation et de culture pour chacun d'entre nous. Rappelons qu'en 2022, quelque 250 procédures - les plus utilisées par les particuliers et les entreprises - vont être dématérialisées.

Un village numérique itinérant pour tous les citoyens prendra donc place à la salle d'Oeuvres Sociales rue Jean Jaurès les 19, 20 21 mai 2022.

L'objectif est de vous faire découvrir des dispositifs innovants et des services qui favorisent l'accès aux connaissances, encouragent les solidarités et vous aident à agir pour l'environnement, ou à éviter les risques.

Vous découvrirez ainsi qu'une application peut aider à sauver des vies, qu'on peut apprendre à mieux protéger ses données avec un casque de réalité virtuelle sur les yeux. Vous apprendrez aussi comment réparer vos objets numériques tandis que votre enfant, dès 3 ans, s'initiera au codage informatique...



Des expériences, des ateliers et des conférences pour apprendre et comprendre.

Il en faut des compétences pour comprendre ce qui se joue derrière un écran ! Dans le village numérique, des ateliers pratiques vous initient au codage informatique et sensibilisent à la protection des données personnelles, au fonctionnement des moteurs de recherche ou encore aux objets connectés. Novices ou initiés, les visiteurs peuvent échanger à tout moment autour de leurs expériences digitales.



Le **Numérique tour fédéré par MAIF** déploie aussi des animations ludiques et originale : tester une surprenante selfie-box, ou vivre une aventure en réalité virtuelle dans la peau d'un hacker...

Les services municipaux seront également présents sur place pour vous faire découvrir des sites, des applications, la bibliothèque numérique, le bon plan des chèques APIC.

Réservez donc vos soirées et la journée du samedi 21 mai.

Détail dans notre prochain journal !



Démarches administratives

Les impôts, c'est bientôt

Le service de déclaration des revenus en ligne ouvrira à compter du 7 avril prochain, sur le site officiel impots.gouv.fr.

Depuis 2019, tous les ménages ont l'obligation de procéder à leur déclaration en ligne. Cependant, certains contribuables n'ayant pas d'accès à Internet à leur domicile ou ayant une mauvaise connaissance de l'outil numérique auront encore la possibilité de procéder à la déclaration papier (Cerfa 2042).

Date butoir

La date limite du dépôt dépend du mode de déclaration choisi et de la zone de résidence.

Pour la déclaration « papier », elle est fixée au jeudi 19 mai, pour l'ensemble du territoire.



Pour la déclaration par Internet, et concernant le département du Pas-de-Calais, les contribuables auront jusqu'au **MARDI 8 JUIN 23h59** pour effectuer leur déclaration.

Passés ces délais, les retardataires s'exposent à des sanctions financières.

La déclaration automatique

Depuis 2020, afin de faciliter les démarches administratives des contribuables, le gouvernement a mis en place la déclaration automatique. Il s'agit de dispenser, sous conditions, certains foyers fiscaux de déposer leur déclaration de revenus.

L'absence de dépôt vaut avis de déclaration, sous réserve de vérification préalable des informations.

Les contribuables éligibles seront informés par voie électronique ou postale s'ils remplissent ces conditions :

- L'ensemble des revenus et charges sont mentionnés dans la déclaration pré-remplie.
- Aucun changement de situation n'a été déclaré (déménagement, situation familiale, acompte de prélèvement à la source...)

Simplifiez vos identifications

Avec la multiplication des comptes en ligne, les oublis d'identifiants et de mot de passe sont devenus de plus en plus fréquents.

C'est pourquoi l'Etat a mis en place cette solution simple et sécurisée afin de faciliter l'accès à plus d'un millier de services en ligne (argent, santé, transports, retraite, famille...).



L'utilisation se fait en **4 étapes** :

- Lors de l'identification de ma démarche en ligne, choisir la méthode France Connect
- Sélectionner un compte dont je connais les identifiants parmi ceux disponibles (Ameli.fr, Impots.gouv.fr, l'identité numérique la Poste, MobileConnect et moi, msa.fr et Alicem)

- Entrez vos identifiants après avoir été redirigé par France Connect sur le service choisi.
- Une fois la connexion établie, accédez à votre espace et effectuez vos démarches en ligne.

Un accompagnement pour vos démarches administratives.

Pimms Médiation est une interface de médiation entre les populations et les services publics ouvert à tous. Le point de médiation itinérant s'arrête chaque troisième mercredi du mois, place Leclerc, de 13h30 à 16h30.

Rendez-vous aux 3 prochaines dates : mercredis 20 avril, 18 mai et 15 juin.



Notez dans vos agendas !

La médiathèque retombe en enfance

La kermesse de Gigi

Stands culturels pour les tout petits (expo interactive, peinture, dessin, t-shirt, photo, jeux divers)

Mercredi 4 de 10h à 12h - 14h30-16h30

et jeudi 5 mai à 10h à 11h30

Petit bleu petit jaune

Le spectacle familial à partir de 2 ans avec la Cie des Bonnes intentions

Mercredi 11 mai à 10h30

Pendant la semaine du 10 au 13 mai, la médiathèque recevra les toutes petites / petites et moyennes sections de Maternelle pour leur proposer le spectacle.



Mini lecture

Lecture d'albums suivi d'une activité
Samedi 7 mai à 15h30

Mini Ciné

Séance de cinéma
Samedi 14 mai 15h30

Mini jeux

Jeux de société adaptés aux plus jeunes.

Mercredi 18 mai à 15h30



Programme pour les 0 à 5 ans
Renseignements et réservations au 03 21 49 08 59.



Votre médiathèque vous recommande...

Bande dessinée

Le retour de Goldorak !



Le robot le plus marquant de la pop culture revient en bande dessinée. Cinq auteurs français ont écrit la suite des aventures d'Actarus dans un esprit fidèle à l'oeuvre originale et aux exigences de notre époque.

À l'origine, Goldorak est un manga japonais de Go Nagai qui s'appelait Mazinger Z, 74 épisodes sont diffusés à la télévision entre 1978 et 1980. Goldorak revient dans une BD sortie mi-octobre qui connaît un succès monstre.

la bande dessinée est traversée par des thèmes universels.

La BD met en scène un héros tourmenté par les horreurs qu'il a vécues, et qui mettait déjà en lumière la problématique écologique (avec des références au changement climatique, à la montée des océans). On retrouve cette force du récit centré sur le traumatisme.

Un mix réussi entre le manga, la BD franco-belge et l'esthétique des comics

La bande dessinée est l'oeuvre de 5 artistes français : Xavier Dorison (au scénario, également auteur d'Undertaker), Denis Bajram (histoire et dessin), Brice Cossu (dessin), Alexis Sentenac (dessin) et Yoann Guillo (coloriste), qui ont travaillé en étroite collaboration, chacun repassant sur le travail des autres. En 2016, ils ont demandé à Go Nagai, le créateur de Goldorak, l'autorisation de continuer son oeuvre, et il ont eu sa bénédiction.

Goldorak s'adresse autant aux nostalgiques qui ont été frustré par la fin du dessin animé qu'à celles et ceux qui découvrent ces personnages devenus adultes, plus mûrs. À l'image de la série,

Actarus est hanté par la destruction de sa planète et de son peuple, par les guerres qu'il a menées, et son robot lui surpuissant permet de surmonter le traumatisme. Un thème qui parle aux plus jeunes comme aux adultes.

Goldorak est bien plus qu'un robot de la pop culture, c'est un récit qui est rentré dans le patrimoine culturel de l'humanité, et cette BD le rappelle avec force, en respectant tout le monde : l'oeuvre originale, le dessin (magnifique, avec des couleurs parfaites) et les lecteurs.

CYBER BASE



Semaine du 5 au 8 avril			
M	5	17h - 19h	Réservé APTIC
M	6	16h - 18h	Découverte du portail des impôts
J	7	16h - 18h	Jargon informatique 4 ^{ème} partie
V	8	16h - 18h	Accès libre

Semaine du 12 au 15 avril			
M	12	17h - 19h	Jargon informatique 4 ^{ème} partie
M	13	16h - 18h	Gérer la sauvegarde de ses données
J	14	16h - 18h	Découverte du portail des impôts
V	15	16h - 18h	Accès libre

Semaine du 19 au 22 avril			
Fermeture de l'espace cyber-base			

Semaine du 26 au 29 avril			
M	26	17h - 19h	Impôts : aide à la déclaration en ligne
M	27	16h - 18h	Accès libre
J	28	16h - 18h	Initiation à la recherche sur Internet
V	29	16h - 18h	Réservé APTIC

Difficulté

Tout public	Intermédiaire
Débutant	Confirmé

Projection

Vos rendez-vous avec cinéligue

A l'espace culturel Léon Delfosse de Billy-Montigny
DIMANCHE 3 AVRIL, 15h,
« Maison de retraite ».

VENDREDI 22 AVRIL, 14h30,
« Max et Emmy : Mission Pâques »
Billetterie sur place.



Spectacle

Spectacle interactif avec la Cie Double Z

« Le Clic de trop », création qui mêle le théâtre, la danse et les chansons interprétées sur scène avec le public !
MERCREDI 13 AVRIL à 15h,
à l'espace culturel Léon Delfosse
Spectacle gratuit sur réservation
au 06 72 57 75 76



Comédie

Du théâtre à Léon Delfosse !

« Cache moi si tu peux », la dernière comédie écrite par Sacha Judasko, Avec Léa François, Alex Goude et Jane Resmond.

DIMANCHE 22 MAI 2022, 17h,
à l'espace culturel Léon Delfosse.
Tarif 20 €. Réservations en mairie.
Renseignements au 03 21 13 81 13.



La boucherie de père en fils !



Installée depuis 35 ans dans la commune, la boucherie Brahim a un nouveau gérant en la personne de Daoud, qui reprend les affaires familiales. Billysien depuis toujours, l'artisan boucher qui marine dans le métier depuis tout petit, vous accueille dans sa boutique remise à neuf au **125 avenue de la République**.

Vous pouvez vous fournir en viande halal et d'origine française mais aussi en petite épicerie. L'idéal pour un barbecue avec l'arrivée des beaux jours. La roûisserie tourne également toute la semaine et notamment le dimanche matin, jour de marché !

Possibilité de passer commande au 03 21 75 46 94.

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 9^h à 12^h30 et de 14^h30 à 19^h.

Un poissonnier itinérant dans notre commune !



Un vent marin frais de la côte d'Opale est arrivé à Billy-Montigny. Nicolas Playe, poissonnier itinérant tout droit venu de Boulogne-sur-Mer, s'installe chaque jeudi matin, place Leclerc, face au magasin Carrefour contact. Une présence qui répond à une réelle demande comme en témoignent les nombreux clients, déjà habitués, qui affluent notamment grâce au bouche à oreille : « Je l'ai appris par ma belle-sœur. J'ai été ravie car ça manquait ! »

Sur son étal, toutes sortes de produits d'arrivage journalier aussi alléchants les uns que les autres.

N'hésitez pas à aller à sa rencontre ! Votre poissonnier vous attend de 8^h à 12^h30 et accepte la carte de crédit !

Aide à l'installation des commerces et aide à la rénovation des façades

Comment y prétendre ?

Pour les commerces qui s'implantent sur notre territoire, une aide forfaitaire, destinée à couvrir une partie des frais d'installation, sera attribuée à hauteur de 3 000€ maximum.

Pour les façades commerciales, l'aide bénéficiera aux propriétaires ou aux locataires qui rénovent leurs façades. Elle sera accordée pour tous travaux visibles depuis la voie publique et uniquement pour la partie basse du commerce.

Les dossiers seront examinés par le conseil municipal et une suite sera donnée aux commerçants.

Renseignements : Hôtel de Ville
rue Jean Jaurès – 03 21 13 81 13
secretariat-general.bm@orange.fr
Site web : www.billy-montigny.fr

Pour la liste d'Union Républicaine

Le débat d'orientation budgétaire est un moment important et stratégique dans la conduite des affaires de notre municipalité.

Une fois de plus, les élus d'opposition, deux présents sur cinq, ont brillé par leur absence. Aucune intervention dans le débat, pas un mot... C'est bien la démonstration que la vie quotidienne des Billysiennes et des Billysiens ne les intéresse pas. Car en dehors de se contenter de critiquer sur les réseaux sociaux le travail de fond de notre majorité, et de faire essentiellement le procès des femmes et des hommes qui dirigent ou qui ont dirigé notre collectivité, aucune idée ni proposition émane de leur part. La posture politicienne chez eux est tellement plus facile, critiquer, critiquer...

A travers ce rapport, nous souhaitons féliciter le travail du personnel communal et de sa directrice générale des services.

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire est un document stratégique qui donne sens à la mise en œuvre de la politique publique de notre collectivité.

Comme nous avons pu le constater, le contexte national n'est pas gage de sérénité, ni de pérennité pour les finances publiques, notamment pour celles des collectivités territoriales mais il ne l'est pas non plus pour nos concitoyens les plus fragiles.

Le rapport, en dehors de rappeler un contexte national basé sur une incertitude des marchés liés entre autre à la crise sanitaire, à l'invasion de l'extrémiste Poutine en Ukraine, à la flambée des matières premières, démontre qu'au niveau local la majorité entend poursuivre ses investissements. Elle propose des équipements de qualité, tout en poursuivant sa logique de gestion resserrée pour préserver l'autofinancement des projets. Aussi, elles poursuivent le remboursement de l'encours de la dette et garantit ainsi un haut niveau d'investissement sur fond propre, sans recourir à l'emprunt.

L'indicateur marquant dans ce rapport est la stabilité de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 2,78 millions en 2021 contre 2,66 millions en 2020. Cet excédent démontre la

gestion rigoureuse et la capacité d'autofinancement importante.

Billy-Montigny investit énormément en équipements publics, se situant dans une position haute, comparée aux communes de même importance avec 533€ par habitant contre en moyenne 299€ par habitant dans les communes de même importance.

Grâce à ces résultats exceptionnels, les élus communistes, socialistes et républicains ont annoncé une nouvelle baisse du taux de taxe foncière sur le bâti de 2% pour 2022. Un nouveau coup de pouce au pouvoir d'achat qui en a bien besoin actuellement.

Nous pouvons constater la détermination de notre majorité, aux côtés de notre Maire Bruno Troni qui est sans faille et ambitieuse, à l'image des orientations budgétaires 2022 décrites au fil des interventions et cela dans un seul et unique but : être au service des Billysiennes et des Billysiens.

• Pour le groupe majoritaire

Pour la liste
Rassemblement National

Tribune
non-parvenue

Pour la liste
La Renaissance Billysienne

Tribune
non-parvenue

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

Chasse à l'œuf

Several colorful Easter eggs with various patterns (flowers, stripes, zig-zags) and a yellow star with a blue outline are scattered around the title. The background is a solid yellow color with faint, larger Easter eggs.

SAMEDI 16 AVRIL

de 10^h à 12^h au parc urbain

Gratuit pour les enfants billysiens de 3 à 12 ans
Inscriptions obligatoires jusqu'au 13 avril en mairie.



**Les élus vous donnent rendez-vous !
DIMANCHE 17 AVRIL
sur le marché dominical,
pour partager chocolat et café !**



Organisée par la municipalité de Billy-Montigny
Toutes les informations sur www.billy-montigny.fr
et sur la page Facebook /ville.billy.montigny.

